

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 133 (2007)
Heft: 06: Renaturation de la Seymaz

Artikel: Construire une médiation
Autor: Tricoire, Emmanuelle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99558>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Construire une **médiation**

Anthropologue de formation, Pierre Rossel est adjoint du Doyen au Collège du Management de la technologie à l'EPFL. Enseignant et chercheur dans le domaine du « technology assessment and foresight intelligence », il travaille sur les processus d'innovation à travers les logiques des acteurs. Pour la gestion de projets interdisciplinaires, il vise à dépasser la simple juxtaposition des expertises pour parvenir à une collaboration entre elles. Dans le projet de renaturation de la Seymaz, il a joué un rôle de « modérateur », jusqu'à la reprise en main par l'Etat.

La compétence de Pierre Rossel est d'abord anthropologique : intervenant dans le projet au moment où celui-ci se trouve dans une impasse, il s'agissait pour lui d'écouter les points de vue et de pratiquer une médiation. D'une part entre experts et non-experts, ces derniers n'ayant pas l'autorité du savoir mais sachant d'autres choses, autrement ; d'autre part entre les différents experts, qui ont des difficultés à communiquer et à convaincre.

Légitimer, délégitimer

Le modérateur a assisté aux réunions du groupe des spécialistes et aux séances du « groupe d'accompagnement », réunissant les interlocuteurs (habitants, communes, riverains, ONG, agriculteurs) impliqués dans l'examen des options et dans la reconstruction du projet. Pour les participants, il fallait identifier les problèmes afin de les dépasser, puis réaliser des images et des valeurs chiffrées destinées à l'Etat, qui tranchait et validait.

Le point de vue des agriculteurs, intéressant et légitime, restait très réactif. Le travail de Pierre Rossel a consisté à les aider à exprimer leur philosophie et leurs buts pour légitimer leur position. Par ailleurs, il fallait « lubrifier » les rapports entre experts car chacun – notamment les paysagistes qui s'opposaient aux biologistes – pensait détenir le fil rouge du projet. Il existait aussi une opposition entre les agriculteurs et les spécialistes de l'hydrologie. Son intervention a consisté à « délégitimer » ces derniers, en leur faisant prendre conscien-

ce que ce qu'ils pensaient être des solutions évidentes ne l'étaient pas et que l'éventail des choix était beaucoup plus important.

Le processus et le projet

La fermeture du processus par l'Etat était nécessaire, mais inverse à la logique même de processus, qui avait permis aux agriculteurs de s'intégrer. En réalité, les deux aspects continuent de coexister : une logique du « projet » mené par l'Etat et par les mandataires, qui doit avoir une conclusion et une fin ; et une logique du « processus », le projet ayant acquis un historique et la situation devant encore évoluer.

« Même si le terme n'a jamais été prononcé, nous sommes parvenus à une "méthodologie"¹, utilisable pour des projets qui se trouvent dans l'impasse et au sein desquels existent une vision, une évolution et plusieurs temporalités », précise Pierre Rossel. Il remarque qu'un aspect de son travail a été lié à la théorie des jeux car « il est nécessaire d'arbitrer, de prévoir les prochains "coups" à jouer, et de modifier les statuts des participants pour que les visions respectives puissent évoluer. »

Une dynamique de bonification

Pierre Rossel conclut avec optimisme : « Il reste peut-être des amertumes, mais le projet a suffisamment de retentissement pour avoir d'autres vies. Certaines crues apporteront peut-être des éléments nouveaux. Le taux de réussite du projet (aux yeux des agriculteurs, des biologistes) devrait évoluer. A mon sens, c'est une dynamique de bonification qui est en cours. »

« L'apprentissage principal, pour moi en tant que modérateur, c'est qu'il est impossible de tout expliciter car cela braquerait d'autres participants. Il faut choisir son propos, le moment où on l'expose, le destinataire, chacun de ces propos étant une "main-courante" pour que le projet avance. »

Emmanuelle Tricoire

¹ Cette « méthodologie » a été inscrite dans l'annexe 4 à la demande d'autorisation de construire : « La renaturation, un concept en constante évolution ».